

## ARRETE N° C202601601

Arrêté de circulation - Réfection tranchées - Rue Jean yole

portant réglementation de la circulation de tous véhicules par panneaux signalant une circulation fermée rue Jean Yole entre le n° 84 et le n° 76, unique pendant la durée des travaux, en agglomération sur le territoire de la commune de SAINT REVEREND, à compter du 22 juin 2026 au 3 juillet 2026 inclus, pour travaux de réfection tranchées par la société ATLANROUTE de LE POIRE SUR VIE.

**Le Maire de la commune de SAINT RÉVÉREND,**

**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, portant instruction générale sur la signalisation routière,

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 8ème partie - "Signalisation temporaire"), approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 et modifié,

**Vu** le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L2213-6 ;

**Vu** l'intérêt général,

**Vu** la demande de l'entreprise ATLANROUTE (représentée par ARNAT Xavier) - 460 rue Pasteur - 85170 LE POIRE SUR VIE;

Considérant qu'en raison de travaux de réfection tranchées, il y a lieu de réglementer la circulation rue Jean Yole, en agglomération, sur le territoire de la commune de SAINT REVEREND;

**ARRÊTE:**

**ARTICLE n° 1 :**

**La circulation de tous les véhicules sera réglementée par panneaux signalant une fermeture de la circulation rue Jean Yole entre le n°84 et le n°76 pour la période comprise entre le 22 juin 2026 et le 3 juillet 2026.**

**La voie sera fermée uniquement pour la durée des travaux, soit 4 heures.**

**Une signalisation devra être mise en place (par l'entreprise) au niveau du RD32 (carrefour de l'Espérance) et le carrefour avec la route des Ganacheries, signalisant la fermeture de la voie (voir plan joint).**

**ARTICLE n° 2 :**

**Pendant cette période, les manœuvres de dépassement et le stationnement de part et d'autre de la chaussée, seront interdits sur la longueur du chantier.**





Publié le : 08/06/2026 15:44 (Europe/Paris)  
Collectivité : Saint-Révérend  
[https://www.mairie-saintreverend.fr/documents\\_administratifs/65419](https://www.mairie-saintreverend.fr/documents_administratifs/65419)

**ARTICLE n°3 :**

Malgré les dates fixées à l'article 1<sup>er</sup>, ces dispositions d'exploitation de la circulation cesseront à la fin effective des travaux concrétisée par la levée de la signalisation.

**ARTICLE n°4 :**

La signalisation découlant des présentes prescriptions sera conforme aux dispositions réglementaires susvisées et mise en place par l'entreprise chargée d'exécuter les travaux, sous le contrôle des services techniques de la commune de SAINT REVEREND.

**ARTICLE n°5:**

Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par :

- affichage aux extrémités de la section réglementée,
- apposition des panneaux et matériels de signalisation réglementaire

**ARTICLE n°6 :**

Le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Vendée est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie lui sera adressée.

Un exemplaire du présent document sera affiché en Mairie pendant une période de 15 jours aux fins de publication.

Fait à St Révérend, le 05 juin 2026

Le Maire, Maryse AUGUIN



**DIFFUSION**

*Le bénéficiaire, le Commandant de Gendarmerie, La commune de SAINT REVEREND pour attribution.*

*La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de NANTES 6, allée de l'Île-Gloriette – BP 24111- 44041 Nantes Cedex, dans les deux mois à compter de sa notification.*

*Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la mairie de SAINT REVEREND.*





Publié le : 08/06/2026 15:44 (Europe/Paris)  
Collectivité : Saint-Révérend  
[https://www.mairie-saintreverend.fr/documents\\_administratifs/65419](https://www.mairie-saintreverend.fr/documents_administratifs/65419)